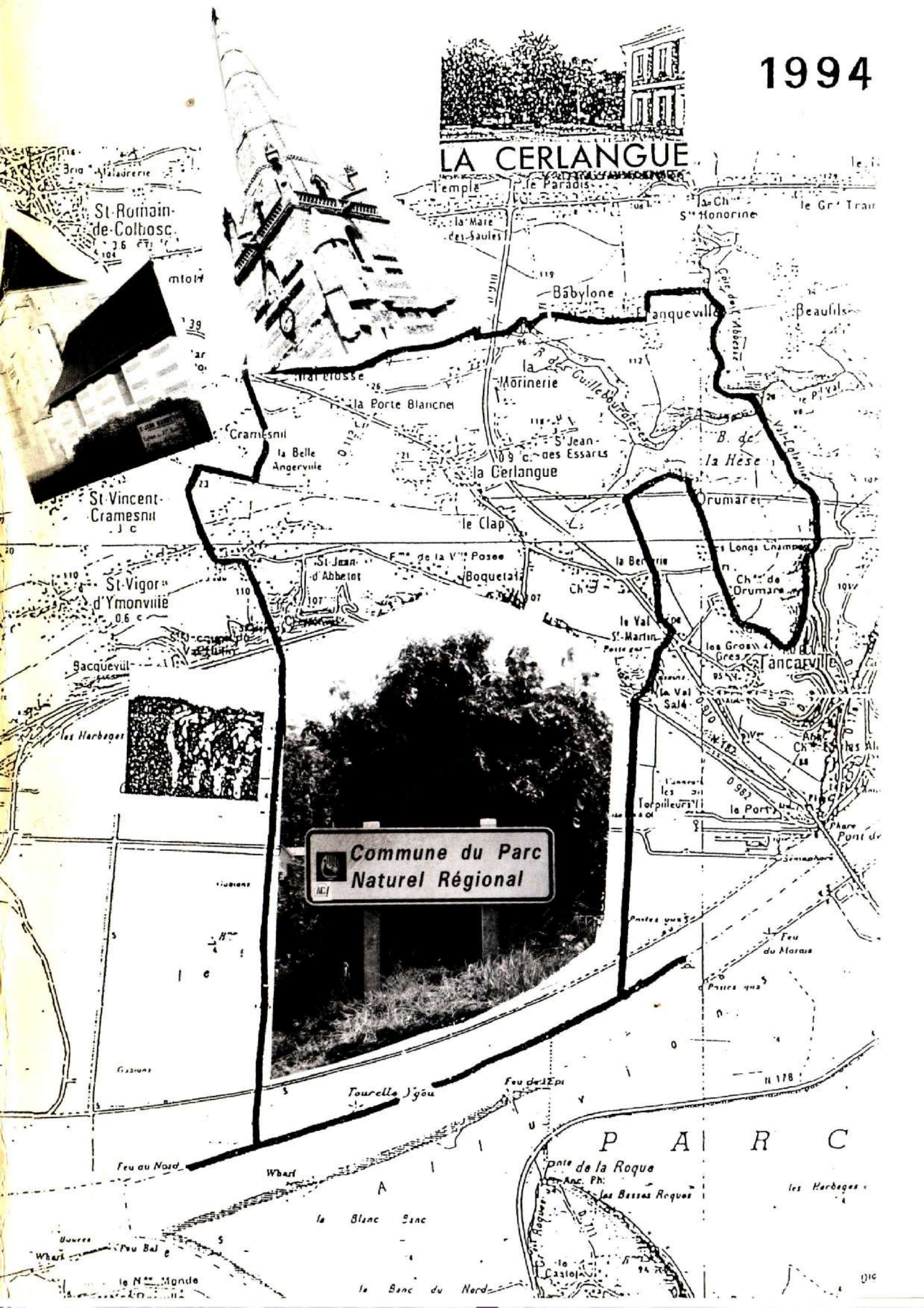


LA CERLANGUE



 **Commune du Parc
Naturel Régional**

P A R C

le Blanc Banc

le Banc du Nord

les Harbages

S O M M A I R E

| | | |
|-----------------------------------|---|---------|
| Editorial | p | 3 |
| Village, statistiques, finances | p | 4 à 12 |
| C C A S | p | 13 |
| Revue de presse | p | 15 à 19 |
| La vie à l'école | p | 20 |
| Les journées du patrimoine | p | 22 |
| Médailles du travail | p | 24 |
| Infos.. Père Noël | p | 26 |
| Classe de neige | p | 27 |
| Travaux | p | 28 à 31 |
| Les logements locatifs | p | 32 à 35 |
| Un peu d'histoire (Michel AUVRAY) | p | 36 à 39 |
| Section "Danse" | p | 41 |
| Gymnastique féminine | p | 42 |
| Judo club | p | 45 à 51 |
| Les Amis de l'église d'Abbetot | p | 52 |
| La Pétanque | p | 54 |
| Association sportive (le foot) | p | 56 |
| Loisirs et Peinture | p | 58 |
| Amicale des Anciens Elèves | p | 60 |
| Le club des Aînés | p | 62 |
| Etat Civil | p | 64 |



Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous présente mes meilleurs voeux pour l'année 1995 qui arrive à grand pas.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le moment est venu de vous résumer les réalisations qui ont vu le jour tout au long de cette année 1994.

Sans nul doute, les habitants de St Jean d'Abbetot auront plus que remarqué l'aménagement du centre du hameau.

Moins spectaculaires sont les travaux d'installation de l'atelier communal dans l'ancienne grange "Valois".

Encore moins visibles sont les heures passées à la préparation du dossier d'étude (permis de construire et réseaux VRD) qui permettra de lancer les travaux, sur le terrain au printemps 95, de construction des 12 logements locatifs. En effet, ce lotissement de pavillons évoluera tout au long de l'année 1995 pour être habitable mi 96.

Certainement invisibles pour beaucoup, mais nécessaires et indispensables pour d'autres, ont été les actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale qui essaie dans la mesure de ses moyens de venir en aide aux familles en difficultés passagères.

Pour 1995, en plus des logements, devrait voir le jour le nouveau restaurant scolaire.

Bien sûr la vie de tous les jours continue et j'essaierai d'être attentive à vous tous pour une vie communale agréable dans le respect de chacun.

Nadine COTE

NOTRE VILLAGE

DE LA CERLANGUE

La Cerlangue, ses falaises, son port..., c'était au XVIIème. Les écrits concernant notre village relatent souvent la vie des pêcheurs à Saint Jean d'Abbetot. D'après le cadastre établi en 1823, "la seine battait encore à cette époque le pied de la falaise" dans l'anse de Cressenval.

Aujourd'hui, les hameaux et lieux-dits regroupent une population de 1030 habitants au dernier recensement de 1990.

Depuis le 11 février 1994, la commune adhère en tant que "commune associée" au Parc de Brotonne. Elle adhère également au C.A.U.E, ces deux organismes étant de bons conseils pour notre environnement et le maintien de notre ruralité.

1994 aura vu la fin de la révision de notre P.O.S. Nous rappellerons brièvement les deux grands types de zones ; les zones **U** pour urbaines, les zones **N** comme naturelles, classées en NA, NB, NC, ND. Ces classements sont établis en fonction de leurs attributions actuelles ou futures, telle NA destinée à être urbanisée en temps opportun. Les zones ND sont protégées.

Le P.O.S est un outil de travail pour la commune, utile à la gestion et à l'organisation de la vie du village. C'est une garantie pour les habitants, et sa stricte interprétation est bénéfique pour l'environnement.

Cette année, 13 permis de construire ont été délivrés

Environnement et qualité de la vie

"Faire de l'environnement l'affaire de tous" il est certain que l'objectif de mobilisation sur la qualité n'a aucune chance d'être atteint sans une implication de tous et des municipalités.

De notre côté, nous venons à titre d'essai de faire déposer temporairement une benne à déchets verts ; l'opération semble concluante et l'année prochaine l'expérience sera renouvelée. D'autres projets pourront être également mis à l'essai.

Nous avons aussi la possibilité de citer des lois, interdisant..imposant..obligeant. Chaque semaine nous avons à répondre aux questions sur la gêne occasionnée par les odeurs de fumées, ou bien du bruit. Alors, nous avons envie de murmurer : Pourtant que la campagne est belle! ; à d'autres de dire que à défaut de savoir-faire, il y a le savoir vivre (trier ce que l'on brûle, choisir son heure, regarder d'où vient le vent!).

Quant au bruit, vous avez fait le choix d'une commune rurale, avec un COS qui permet à chacun d'avoir de grands espaces verts.. alors il faut les tondre et les entretenir. Là aussi un peu de bon sens et de courtoisie arrangent les relations de voisinage.

Mais la sensibilisation des cerlanguais aux problèmes de l'environnement et la qualité de la vie prouve que l'opinion publique de notre village évolue vers une intégration progressive de l'environnement dans la vie de tous les jours.

-COS : (coefficient d'occupation des sols) est un indice conventionnel pour exprimer la densité de construction sur un terrain.

Par contre, pour certains la qualité de la vie, l'environnement ; ils ne connaissent pas. Ils trouvent leur plaisir dans la destruction de n'importe quoi.



L'inconscience
de certains nous
effraie

Photo prise par un beau jour de juin :
12 BOUTEILLES en mille morceaux sous le toboggan des
tout-petits !

STATISTIQUES

(source INSEE)

EVOLUTION DE LA POPULATION

| 1968 | 1975 | EVOLUTION 1968-1975 | | 1982 | EVOLUTION 1975-1982 | | 1990 | EVOLUTION 1982-1990 | | EVOLUTION 1968-1990 | |
|------|------|------------------------|-------|------|------------------------|------|------|------------------------|------|------------------------|-------|
| | | brut | % | | brut | % | | brut | % | brut | % |
| 754 | 888 | +134 | +17,8 | 896 | +8 | +0,9 | 983 | +87 | +9,7 | +229 | +30,4 |

C'est entre 1968 et 1975 que s'est effectuée la plus grande augmentation de la population. Entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants est resté stable pour augmenter à nouveau, mais à un rythme nettement moins important que pendant la première période de développement.

STRUCTURE DE LA POPULATION

| Grandes classes d'âge | 1975 | | 1982 | | 1990 | |
|--------------------------|------|------|------|------|------|------|
| | brut | % | brut | % | brut | % |
| 0 - 19 ans | 324 | 36,5 | 285 | 31,8 | 318 | 32,3 |
| 20 - 59 ans | 440 | 49,5 | 490 | 54,7 | 518 | 52,7 |
| 60 ans et plus | 124 | 14,0 | 121 | 13,5 | 147 | 15,0 |

Entre 1975 et 1982, on note un vieillissement de la population du fait de la baisse du nombre d'habitants de 0 à 19 ans et de la forte hausse de la classe des 20-59 ans ; la classe des 60 ans et plus, restant stable. Entre 1982 et 1990, on constate un tassement de la structure par âge de la population. Malgré tout, la population de La Cerlangue reste jeune au recensement de 1990, si on la compare à celle de la Seine-Maritime.

- 0-19 ans : 28,6 %
- 20-59 ans : 52,4 %
- 60 ans et + : 18,0 %

POPULATION ACTIVE

| | Population | | | Population active | | | Taux d'activité | Taux d'activité masculin | Taux d'activité féminin |
|------|------------|--------|--------|-------------------|--------|--------|-----------------|--------------------------|-------------------------|
| | totale | hommes | femmes | totale | hommes | femmes | | | |
| 1975 | 888 | 465 | 423 | 352 | 247 | 105 | 39,6 % | 53,0 % | 24,8 % |
| 1982 | 896 | 469 | 427 | 390 | 255 | 135 | 43,5 % | 54,4 % | 31,6 % |
| 1990 | 983 | 480 | 503 | 393 | 243 | 150 | 40,0 % | 50,6 % | 29,8 % |

Bien que la population reste stable au recensement de 1982, on note une augmentation du taux d'activité parallèlement à l'augmentation de la tranche d'âge des 20 à 59 ans.

La diminution du taux d'activité en 1990 est à rapprocher de la baisse dans cette même tranche d'âge.

TAUX DE CHOMAGE

| | ACTIFS | | | CHOMEURS | | | | | |
|------|--------|--------|--------|----------|--------|--------|-------|--------|--------|
| | total | hommes | femmes | total | Taux | Hommes | | Femmes | |
| | | | | | global | nbre | % | nbre | % |
| 1975 | 352 | 247 | 105 | 8 | 2,3 % | 5 | 2,0 % | 3 | 2,9 % |
| 1982 | 390 | 255 | 135 | 22 | 5,6 % | 13 | 5,1 % | 9 | 6,7 % |
| 1990 | 393 | 243 | 150 | 33 | 8,4 % | 12 | 4,9 % | 21 | 14,0 % |

Le taux global du chômage est faible par rapport à la moyenne départementale (13,5 %). Le taux de chômage masculin est nettement en-dessous de celui départemental (9,9 %) et le taux de chômage féminin, même s'il peut paraître élevé, est lui aussi en-dessous du taux départemental (18,2 %).

EVOLUTION DU PARC IMMOBILIER

| | 1968 | 1975 | Variation 68-75 | 1982 | Variation 75-82 | 1990 | Variation 82-90 | Variation 68-90 |
|------------------------|------|------|--------------------|------|--------------------|------|--------------------|--------------------|
| Nombre de logements | 252 | 289 | +37 | 308 | +19 | 344 | +36 | +92 |
| Résidences principales | 219 | 255 | +36 | 279 | +24 | 311 | +32 | +92 |
| Résidences secondaires | 24 | 17 | -7 | 11 | -6 | 18 | +7 | -6 |
| Logements vacants | 9 | 17 | +8 | 18 | +1 | 15 | -3 | +6 |
| Nbre moyen pers./log. | 3,43 | 3,38 | -0,05 | 3,15 | -0,23 | 3,16 | - | -0,27 |

REPARTITION DU TERRITOIRE COMMUNAL

| | SUPERFICIE | POURCENTAGE |
|---|-------------------------|-------------|
| A) TERRITOIRE CULTIVE | | |
| <i>Territoire agricole</i> | | |
| - Terres labourables | 410ha 36a 37 ca | 14,0 % |
| - Près | 1 645ha 95 a 33ca | 55,9 % |
| - vergers | 123ha 86a 44ca | 4,2 % |
| <i>Territoire non agricole</i> | | |
| - Jardins | 8 ha 76a 75ca | 0,3 % |
| - Terrains d'agrément | 3ha 87a 96ca | 0,1 % |
| B) TERRITOIRE NON CULTIVE | | |
| - Bois, taillis, landes | 418ha 53a 61ca | 14,3 % |
| - Eaux | 30a 02ca | - |
| - Sols | 40ha 90a 34ca | 1,4 % |
| - Propriétés publiques | 27ha 58a 35ca | 0,9 % |
| - Autres propriétés (cours d'eau, routes, chemins, rues, espaces publics,...) | 262ha 94a 35ca | 8,9 % |
| SUPERFICIE TOTALE | 2 943ha 09a 52ca | 100% |

BUDGET PRIMITIF 1994

SECTION DE FONCTIONNEMENT -

DEPENSES 3 961 828 F

| | | |
|----|--------------------------------|-------------|
| 60 | Denrées et fournitures | 199 500 F |
| 61 | Frais de personnel | 1 020 000 F |
| 62 | Impôts et taxes | 8 000 F |
| 63 | Travaux et services extérieurs | 676 000 F |
| 64 | Participations et contingents | 341 700 F |
| 65 | Allocations Subventions | 63 000 F |
| 66 | Frais de gestion générale | 248 000 F |
| 67 | Frais financiers | 19 600 F |
| 69 | Reversement | 16 000 F |
| 82 | Mandats annulés | 500 F |
| 83 | Prélèvt pr dépenses invest. | 1 369 528 F |

RECETTES 3 961 828 F

| | | |
|----|----------------------------|-------------|
| 70 | Produits de l'exploitation | 190 000 F |
| 71 | Produits domaniaux | 40 500 F |
| 73 | Recouvrements Subventions | 174 000 F |
| 74 | Dotation globale de fonct. | 964 660 F |
| 75 | Impôts indirects | 41 000 F |
| 76 | Impôts directs | 186 300 F |
| 77 | Contributions directes | 2 075 716 F |
| 82 | Produits antérieurs | 289 652 F |

SECTION DE FONCTIONNEMENT -

D E P E N S E S

2 297 678 F

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Remb. d'emprunt | 6 900 F |
| Toiture St Jean d'Abbetot | 300 000 F |
| Matériel Ecole | 20 000 F |
| Matériel Divers | 40 000 F |
| Plantations | 20 000 F |
| Réseaux souterrains ST Jean | 70 000 F |
| Honoraires DDE place | 50 000 F |
| Aménagt logements locatifs | 400 000 F |
| Fenêtres logt communal | 100 000 F |
| Atelier communal | 260 000 F |
| Terrains | 10 000 F |
| Tondeuse | 25 000 F |
| VC 12 St Jean d'A. | 140 000 F |
| Réserve incendie | 130 000 F |
| RD 112 St Jean d'A. | 564 928 F |
| VC 17 St Jean d'A. | 40 000 F |
| Abri bus | 25 000 F |
| Chauffe eau salle polyvalente | 10 000 F |
| Isolation grenier mairie | 25 000 F |
| Mares | 60 850 F |

R E C E T T E S

2 297 678 F

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Excédent reporté | 312 800 F |
| Subventions d'équipement | 378 000 F |
| Prélèvt sur recettes fonction. | 1 369 528 F |
| Participation aux tvx d'équip. | 237 350 F |

RESTES A REALISER EN 1995 :

RD 112 St Jean d'Abbetot :

- luminaires

Lotissement logements locatifs :

- réserve incendie

- VRD

ATELIER COMMUNAL à terminer

VC 17 à terminer.

CENTRE

COMMUNAL

D'ACTION

SOCIALE

Rappel des actions menées par le C.C.A.S ces dernières années

- 1) Lors du vote du Budget, le Conseil Municipal a établi une règle pour le financement du C.C.A.S qui allait avoir à participer à des dépenses de plus en plus nombreuses et variées. La dotation est de 3,50 % de la D.G.F (Dotation Globale de Fonctionnement soit 35 000 F.
- 2) Mise en place d'une aide au chauffage pour les familles et les anciens à revenu modeste. Pendant l'hiver 93/94 45 familles ont été aidées pour un montant de 26 600 F.
- 3) Attention particulière aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi. Participation financière au fond départemental d'aide. Liaison permanente avec la P.A.I.O. (Permanence Accueil Information Orientation) de Saint-Romain.
- 4) Participation financière et présence au sein de l'Association du 3^{ème} âge du canton de ST ROMAIN qui assure les services suivants :
 - aide ménagère
 - coordination information service
 - service de garde à domicile
 - coordination gérontologique
- 5) Nous avons assuré la liaison entre la commission de surendettement et des familles en difficultés.

6) Décision importante lors de notre récente réunion du 7 novembre 1994 :

- La Caisse Allocation Familiale, E.D.F, les CCAS volontaires de l'Arrondissement du HAVRE proposent de signer une convention "d'aide aux dépenses d'énergie" pour des familles en situation de précarité.
Le C.C.A.S. de La Cerlangue va signer cette convention.
- Aide ponctuelle à l'occasion de la classe de neige.

Comme vous le constatez, nous essayons d'être présents quand des difficultés arrivent. Malheureusement nous n'avons pas de solutions à tous les problèmes.

* * * * *

A. D. M. R.

L'A.D.M.R (aide à domicile en milieu rural), est une association spécialisée dans les prestations de l'aide à domicile aux familles avec enfants pour cause de :

- Maladie - hospitalisation.
- Grossesse difficile
- Maternité
- Surcharge de travail

Cette année, trois familles ont été aidées, représentant un total de 466.50 heures de travail effectuées par les travailleuses familiales.

L'A.D.M.R travaille avec la M S A, la C A F, la DDS

DANS LE PERCHE

L'Aventure extraordinaire de
deux Cerlanguais pris en
otages par le patron du
"Cochon Grillé" !

Ils burent la potion
magique...

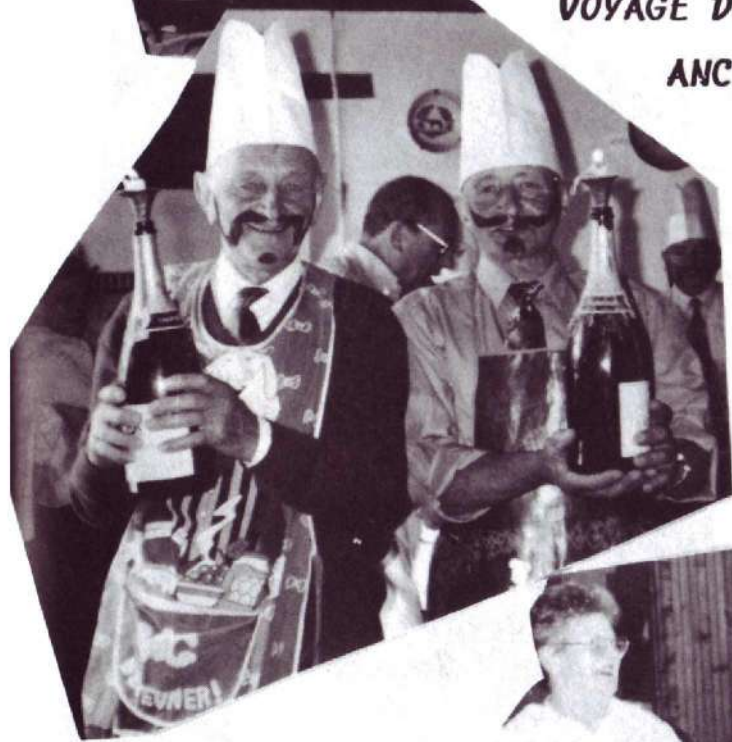
ci-dessous :

Jugez du résultat.

C'était le

3 M A I

**VOYAGE DES
ANCIENS**



La Municipalité
payera la
rançon-addition
dans une bonne
ambiance.

Le repas fut
à la hauteur
de la situation.

Rendez-vous au
mois de mai
1995

Et puis place
à la danse ...



Date non connue
à ce jour.

HISTORIQUE DE LA "FETE DES PERES"

La fête des Pères est née dans le monde en 1910 et en France en 1950.

Le père de Mademoiselle **J. DRUCE DODDS**, bûcheron, veuf et sans beaucoup de moyens financiers l'avait élevée, elle et ses six frères et soeurs, dans un climat de bonheur et d'affection. Mademoiselle DODDS qui savait tout ce qu'elle lui devait, voulut continuer, à la mort de son père, à le fêter, au jour traditionnel de son anniversaire, comme elle le faisait de son vivant. Et chaque année, à la mi-juin, une fête allait rappeler à tous ce que son père avait fait pour elle et ses frères et soeurs. Le "**Fathers' Day**", aux U.S.A est aujourd'hui une fête nationale.

Cette fête, née de l'amour et de la gratitude d'un enfant pour son père, s'étendit petit à petit à d'autres pays qui, à leur tour, consacrèrent une journée à célébrer les pères.

En France, 44 ans plus tard, depuis 1950, le troisième dimanche de juin est réservé à cette fête des Pères. Ce jour là, dans chaque famille les enfants pensent à leur père avec plus de tendresse que d'habitude. L'esprit de cette fête telle qu'elle a été créée et voulue, n'est donc pas trahi.

Toutes les études soulignent combien le rôle d'éducateur, de protecteur, de conseil et d'exemple que doit remplir le père est essentiel pour les enfants. A une époque où la démission et la faiblesse sont trop courantes, il est bon de ne pas oublier le mérite d'hommes qui ont pu se montrer des chefs de famille exceptionnels.

En 1950, un comité National de la Fête des Pères est créé sous le régime de la loi de 1901.

* * *

FÊTE

DES

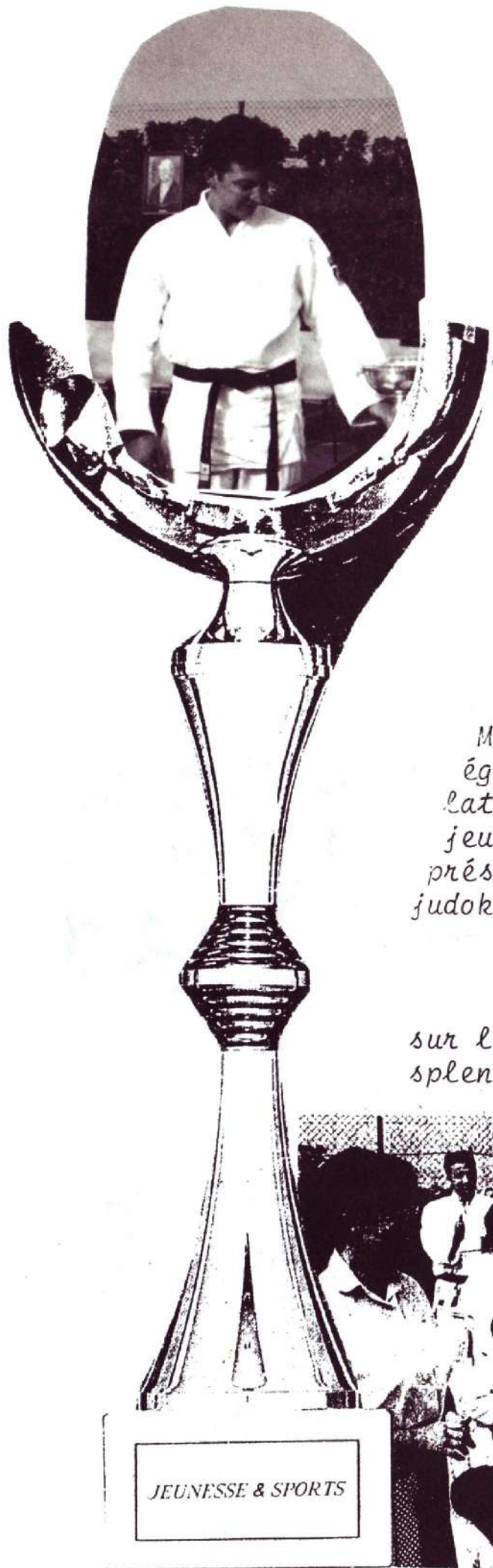
MÈRES



CHANTS ET POÈMES
POUR DIRE
JE T'AIME MAMAN



Le 28 mai 1994



H O N N E U R

A

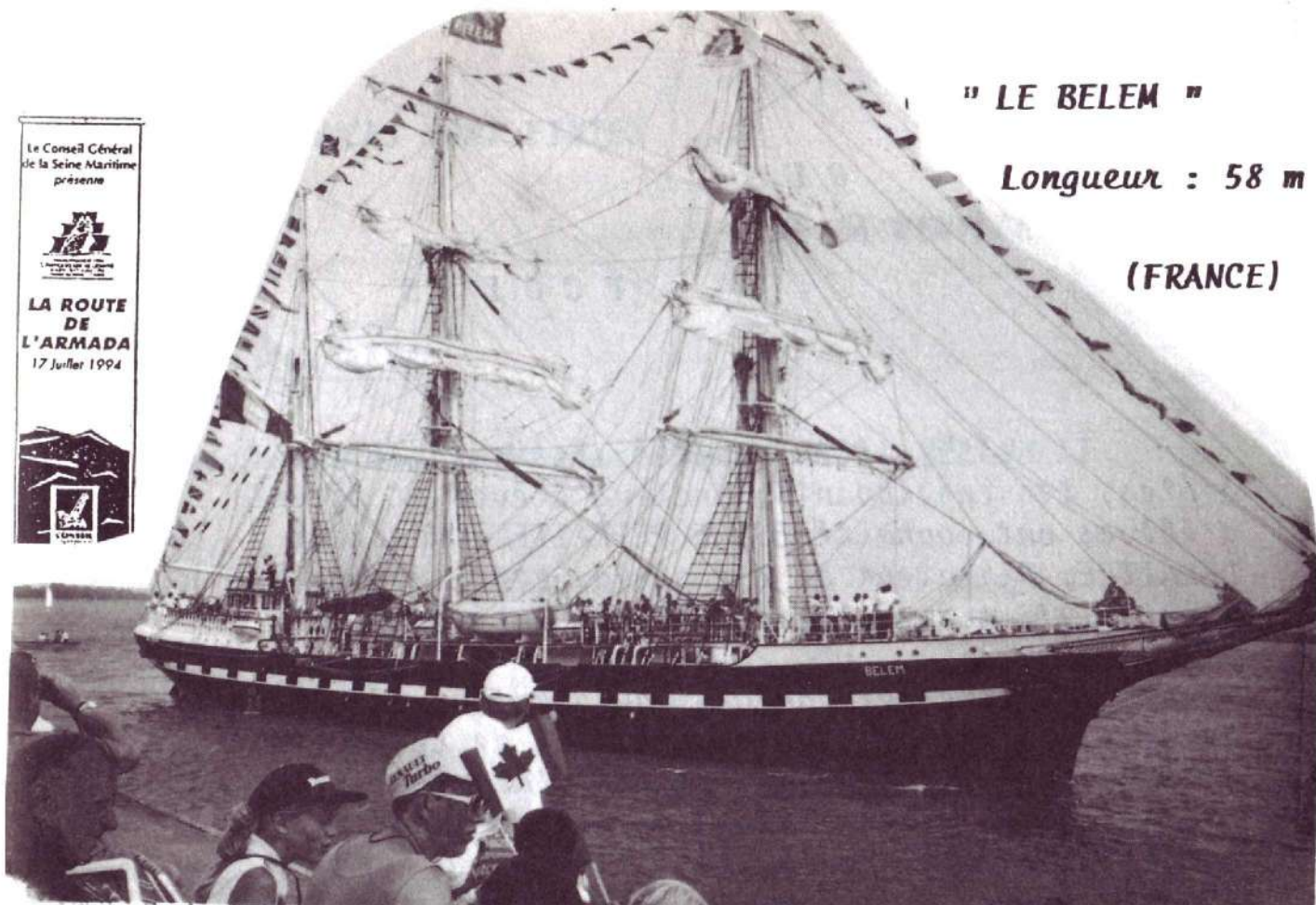
H E R V E

Bien sympathique manifestation en cette fin de saison de judo avec la remise du diplôme d'Honneur de la **Jeunesse et des Sports** décerné par le Ministre à Hervé VASSE.

Monsieur MERVILLE et Madame COTE ont remercié Hervé et également Catherine pour leur bénévolat et leur dévouement au club et aux jeunes en général, leur remettant en présence de tous leurs amis, parents et judokas, médaille et fleurs.

C'était le 3 juin 1994 sur le terrain de tennis par un temps splendide!





" LE BELEM "

Longueur : 58 m

(FRANCE)

Seul Trois-Mâts français encore existant. Lancé en 1896, le BELEM fut utilisé pour transporter les fèves de cacao de Belem, au Brésil, d'où l'origine de son nom. Entre 1913 et 1979, il changea de propriétaire et de nom, puis l'Association pour la sauvegarde et la conservation des anciens navires le ramena à Brest, lui rendit son appellation de BELEM et il trouva alors son gréement en trois-mâts barque. Aujourd'hui, restauré, il accueille filles et garçons désireux d'apprendre les techniques traditionnelles de la marine à voile.



" CUAUHTEMOC " à TANCARVILLE

Longueur : 90,50 m Lancé en Espagne 1982

(MEXIQUE)

Ce navire-école, réputé pour sa vitesse, porte le nom du dernier empereur aztèque.

L A VIE

D E S

E C O L E S

Le 5 juillet dernier, les enfants des écoles, les enseignants, anciens élèves et parents d'élèves ont souhaité BONNE RETRAITE à Monsieur DELAITRE, Directeur de l'école du centre bourg depuis 1975 au service de l'Ecole Publique.

Filles et garçons, aujourd'hui en classe de 6ème au collège, se souviendront de leur maître d'école du CM2 qui leur a permis d'acquérir les bases solides nécessaires à un bon passage en cycle secondaire.

Madame LEBORGNE a donc pris la direction des deux groupes, soit 6 classes.

En raison de ses nouvelles fonctions, et du travail administratif qu'un tel poste représente, Monsieur LOCOGE assure les cours du lundi après-midi et du vendredi matin en remplacement de Madame LEBORGNE.



REGARD SUR LES
EFFECTIFS EN
CE JOUR DE
RENTREE

LES VACANCES SONT FINIES ...

VIVE LA RENTREE 94/95

En Maternelle

Enseignantes : Mesdames **QUEMION** et **BELLONCLE**

En Primaire

Enseignantes : Mesdames **LEBORGNE** et **ELIE**

Madame **LABIT** et Monsieur **BARRERE**

La rentrée 94/95 s'est effectuée dans de bonnes conditions pour 134 élèves.



de gauche à droite : Michèle **BOUCHAMIA** et Christine **VASSE**
les Assistantes Maternelles, Mesdames **QUEMION** et **BELLONCLE**
enseignantes des classes maternelles.

JOURNEES

DU

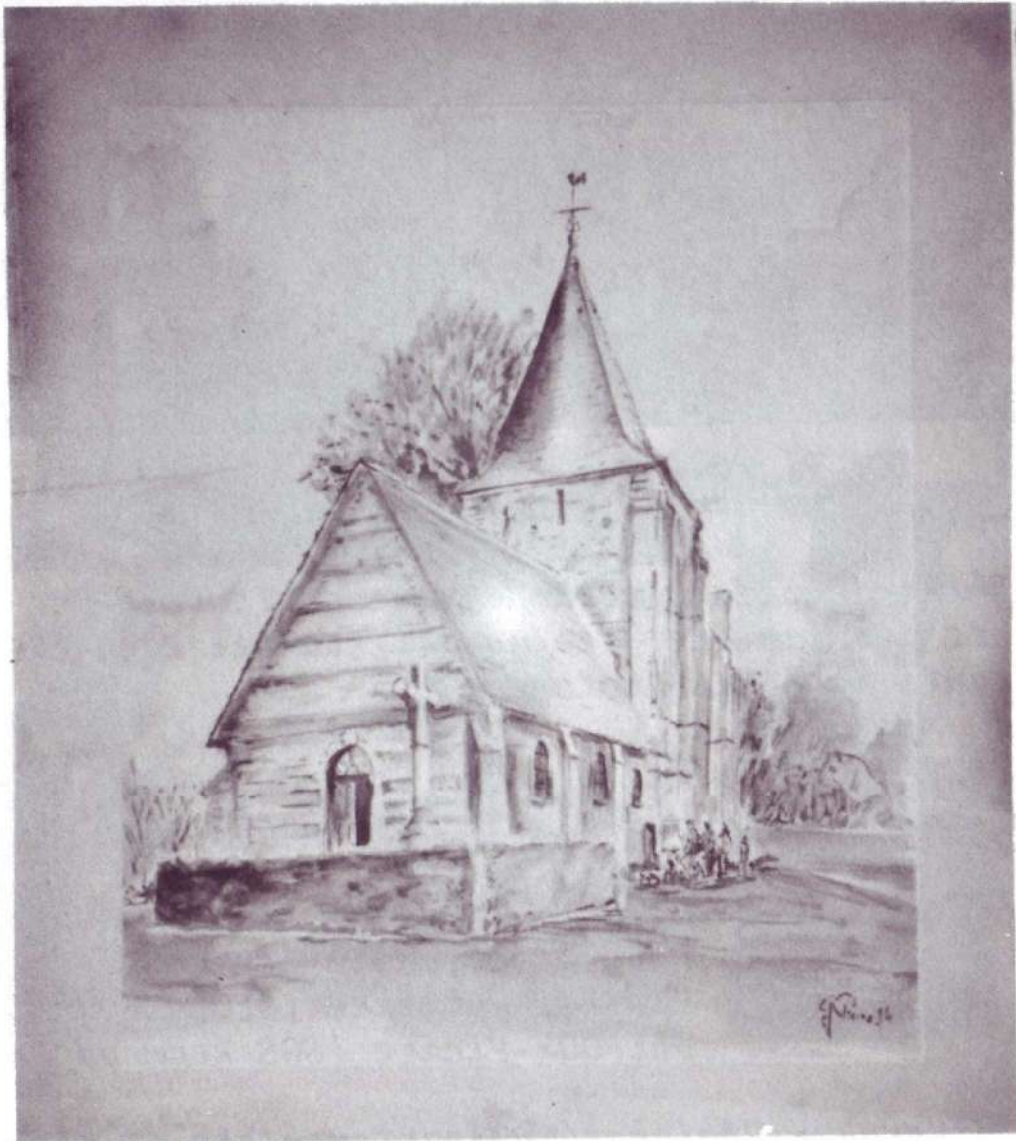
PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre ont attiré à Saint Jean d'Abbetot environ soixante quinze personnes, dont une équipe de randonneurs, qui a visité l'église et la crypte, tous ravis de trouver en plus de l'accueil, un commentaire écrit dans plusieurs langues. Mais tout au long de l'année, s'arrêtent dans notre hameau, des "connaisseurs", et même des artistes peintres.

Quant à l'église Saint Léonard, de nombreux touristes la visitent et la contemplent journellement appréciant son environnement. La curiosité de certains, nous a incité à faire rechercher dans les registres paroissiaux de ces deux derniers siècles, l'histoire du presbytère, qui est devenue mairie en 1991.

Il s'est avéré qu'il y a eu dix curés-résidents, le premier en 1802, l'Abbé LEUDET Georges. Le Dernier, Lucien DUCASTEL du 14 août 1923 au 18 novembre 1959, date de son décès. Par la suite, les abbés résident au chef-lieu de canton et desservent plusieurs paroisses.

Ce début d'année 1994 aura été marquée par le décès de l'Abbé VASON, au service des paroisses du Regroupement de Saint Romain depuis 1986. L'Abbé VASON avait séduit par sa gentillesse, ses paroissiens tant sa joie de vivre était réconfortante.





11 NOVEMBRE 1994

Remise de médailles d'Honneur du Travail en présence des familles des récipiendaires et des représentants de leurs employeurs.

Echelon VERMEIL : Messieurs AUBER Roland (Seita) et CRAQUELIN J.Pierre (Gagneraud)

*Echelon ARGENT : Mrs BOURDIN J.Claude (Trouvay/Cauvin)
FLEURET J.Louis (Génie Civil Havrais)
PENHOAT J.Pierre (GEC Alsthom)
DELPOUX Pierre (SGS Redwood France)*

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et communale :

Echelon ARGENT : Mme BRYANT Mary Chrystin (secrétaire Mairie de La Cerlangue)



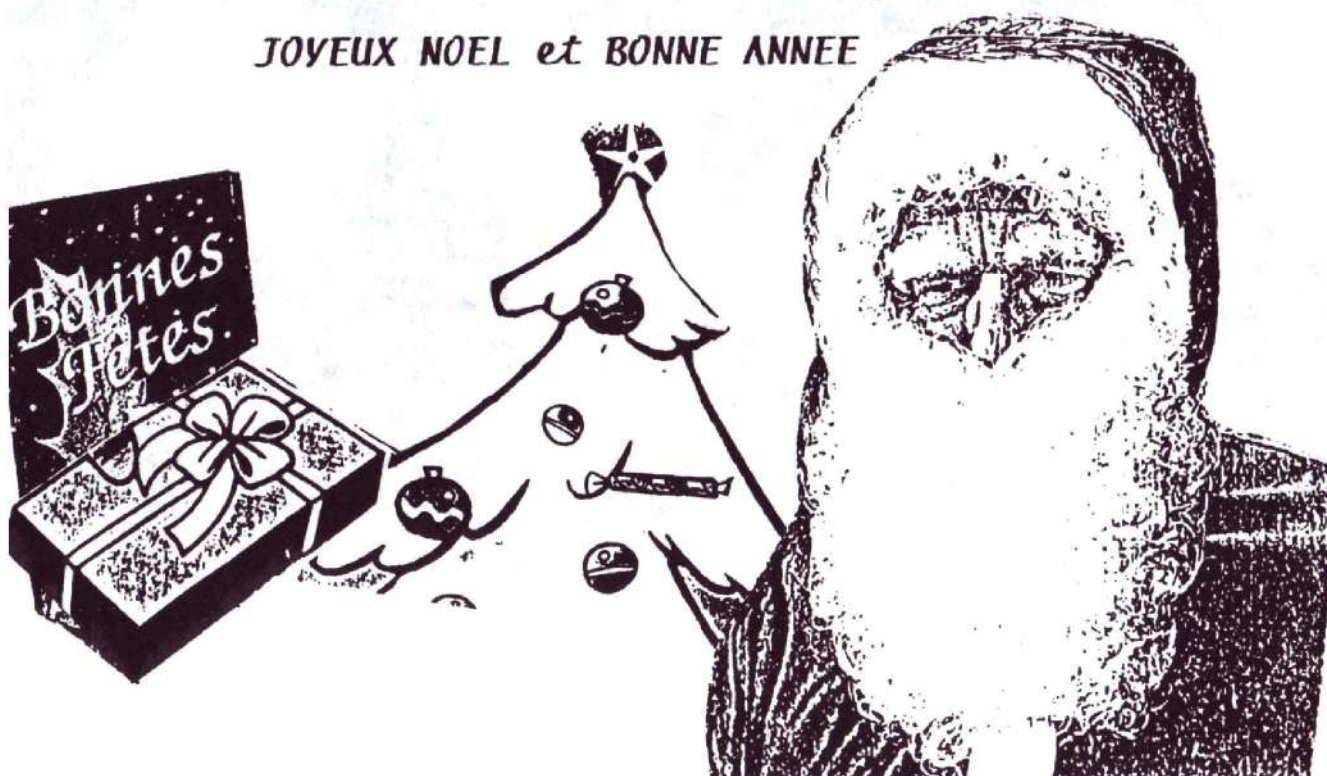
F A X reçu en mairie le 7 novembre 1994

Je serai présent à la salle polyvalente le 17 décembre prochain pour distribuer les friandises après le spectacle prévu pour les enfants de la commune et des associations.

D'autre part, je remercie la Municipalité de m'avoir accordé une subvention pour l'achat de ma tenue d'hiver ; pour l'année prochaine je souhaiterais une hotte !

Quant au 18 décembre, je serai retenu pour un arbre de Noël, mais les colis de fin d'année prévus pour les plus de 65 ans, seront au pied du sapin, ou portés à domicile comme d'habitude, pour les personnes ne pouvant participer à la bûche de Noël.

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE



C L A S S E

D E

N E I G E

Tradition bien établie, 1995 verra les élèves des CM1 et CM2, partir en classe de neige à **MOLINES EN QUEYRAS** (altitude 1760 m) pour la période du 5 au 25 janvier.

ORGANISME :

Comme les années passées, nous avons fait appel à la FHOL pour l'organisation du séjour, et pour le transport, à la SNCF.

Le coût par enfant est de **5152, 50 F**

FINANCEMENT GLOBAL :

La participation de la commune, y compris les frais de transport de 4 accompagnateurs, pour le séjour de 44 enfants est de : 230000 F

A noter que la subvention accordée chaque année par le SIVOM, est versée en totalité au budget "classe de neige".

La participation globale des familles est de : 55000 F

S A I N T

J E A N

D' A B B E T O T

Quel plaisir de pouvoir annoncer la fin des travaux d'aménagement du centre du hameau de St Jean d'Abbetot.

Les travaux votés en 1993, budgétés pour 1994 ont été réalisés à ce jour, selon nos prévisions.

Quelques photos ou une petite visite parleront mieux qu'un grand discours.



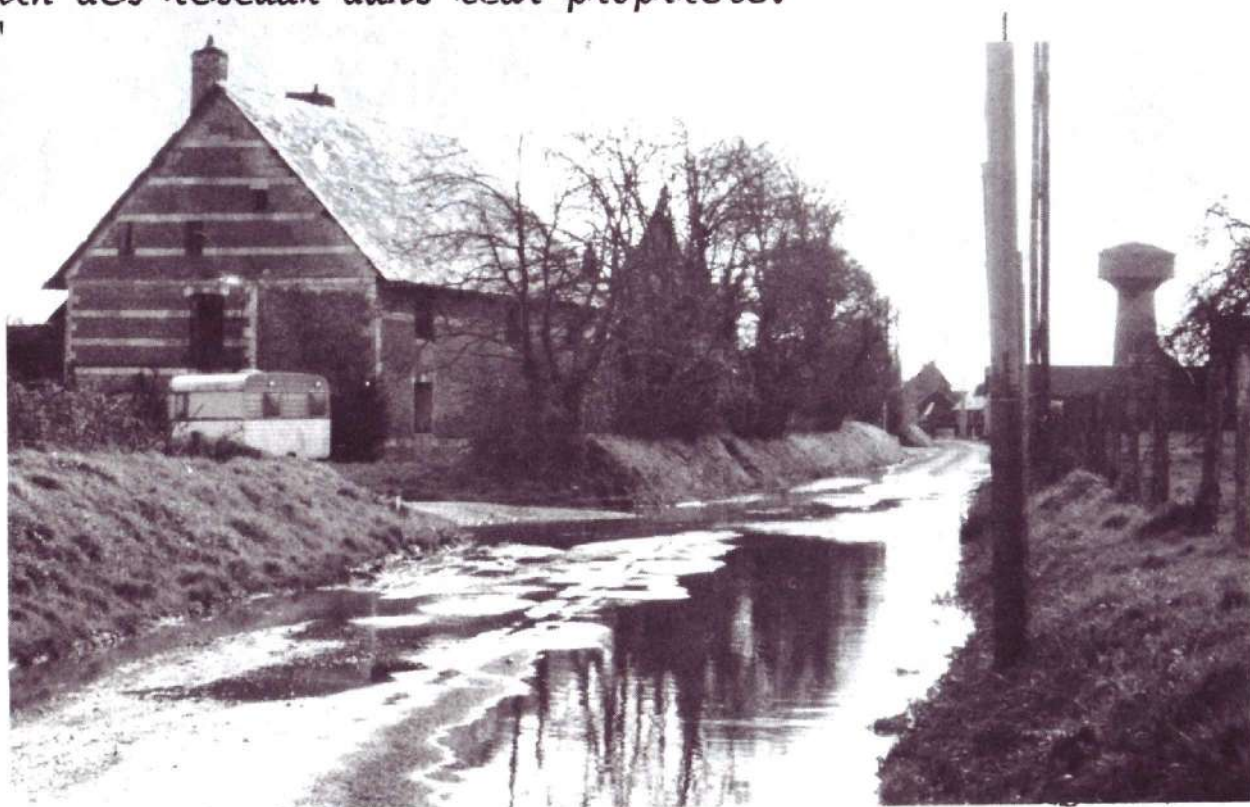
Cependant il est peut-être intéressant de préciser quelques chiffres.

Les travaux de voirie sur la chaussée R.D. 112 ont été entièrement à la charge du département et dirigés par les services de la Direction Départementale de l'Équipement ainsi que la réserve d'eau nécessaire à l'écoulement des eaux pluviales au niveau de la ferme "LECLERC".

Pour les aménagements de trottoirs et parkings face à l'église, le Conseil Général nous a accordé une subvention de 90 354 F.

La voirie a été réalisée par l'entreprise COCHERY BOURDIN CHAUSSE, le mûret en briques et silex est le résultat du travail de l'entreprise locale Patrick FEUILLOLEY, l'abri bus, en cours de financement par le Conseil Général est l'oeuvre de "France Colombage". Quant aux travaux de mise en souterrain, dans l'ensemble du hameau, des réseaux P.T.T. et E.D.F. en basse tension et éclairage public, le syndicat électrique nous a aidé financièrement. Nous avons choisi de poser des candélabres de style face à l'Abbaye.

Suite à tous ces travaux, je voudrais remercier les habitants du hameau pour leur compréhension de la gêne occasionnée et pour leur participation à la mise en souterrain des réseaux dans leur propriété.





A T E L I E R

C O M M U N A L

Au moment où vous lirez cet article, l'aménagement du nouvel atelier communal sera tout récent. En effet nous avons pu, avec l'aide financière du Conseil Général, réaliser les travaux nécessaires à l'installation de cet atelier dans l'ancienne grange "VALOIS".

Nous avons travaillé avec les entreprises suivantes :

- | | |
|----------------------|------------------|
| - Gros oeuvre | : Mr LECOINTRE |
| - Menuiserie | : Mr LETHUILLIER |
| - Couverture | : Mr BROWANG |
| - Electricité | : Mr COUTELLE |
| - Plomberie | : Mr DURAND |
| - Aménagement voirie | : S E R C |

Le coût de l'ensemble des travaux a été de 250000 F TTC la subvention du Département s'élevant à 52020 F .

Achats de matériel pour le service technique :

- Tondeuse autoportée
- Nettoyeur haute pression
- Broyeur de branchages.

LOGEMENTS

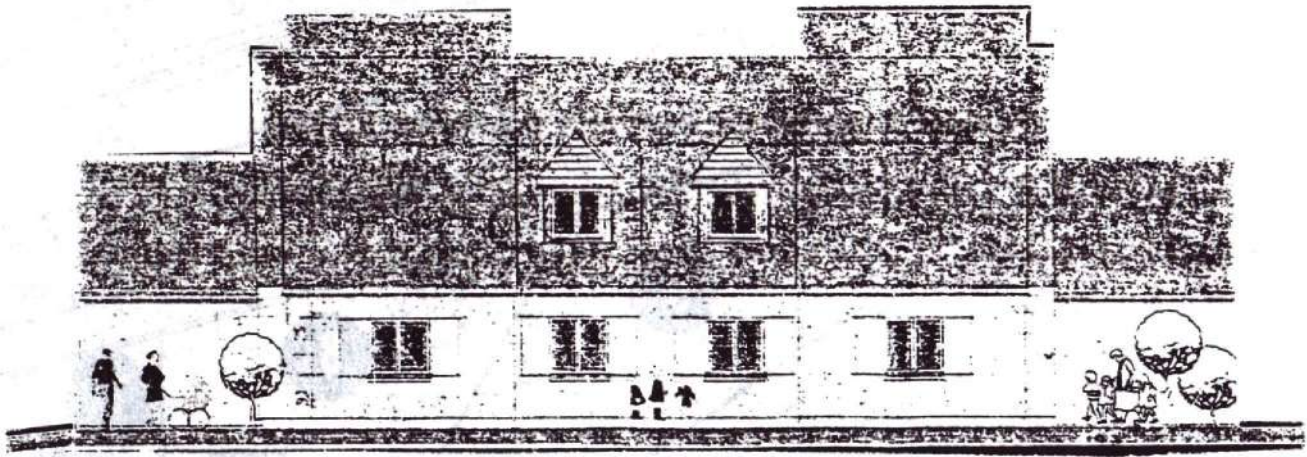
LOCATIFS

C'est le 24 février 1994 que Monsieur le Préfet, lors de sa programmation pluriannuelle d'attribution de prêt d'état P L A (prêts locatifs aidés) nous a fait savoir que le projet de La Cerlangue serait retenu pour 1995.

Cette décision nous a satisfait pleinement et nous a permis de " préparer le terrain ", matériellement et financièrement tout au long de cette année.

Ainsi l'OPAC, avec qui nous avons décidé de travailler, a déposé le permis de construire. Les services de la DDE de Saint Romain de Colbosc se chargent des travaux de VRD pour notre compte et travaillent en étroite collaboration avec nos syndicats (eau, assainissement et électrique) et avec l'architecte de l'office (OPAC), Monsieur JOUARDON.

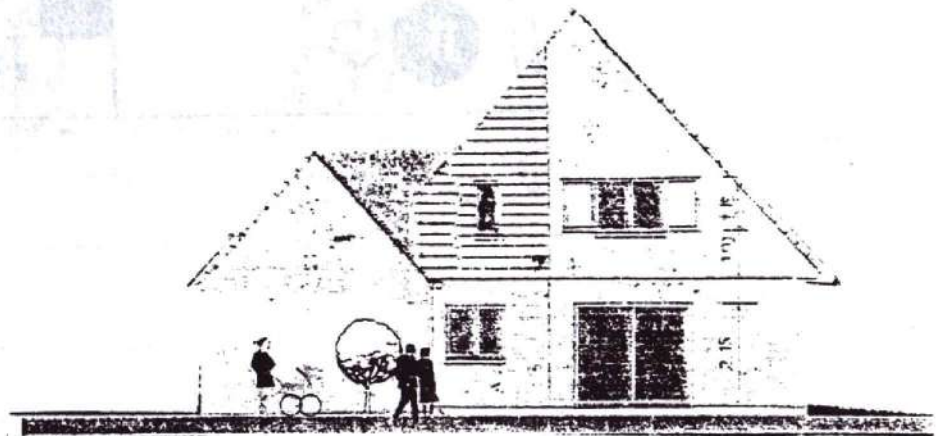
Sur le terrain, les travaux devront commencer au cours du premier trimestre 1995. En cette fin d'année 1994, les extensions des réseaux eau, assainissement et électriques sont en cours d'achèvement.

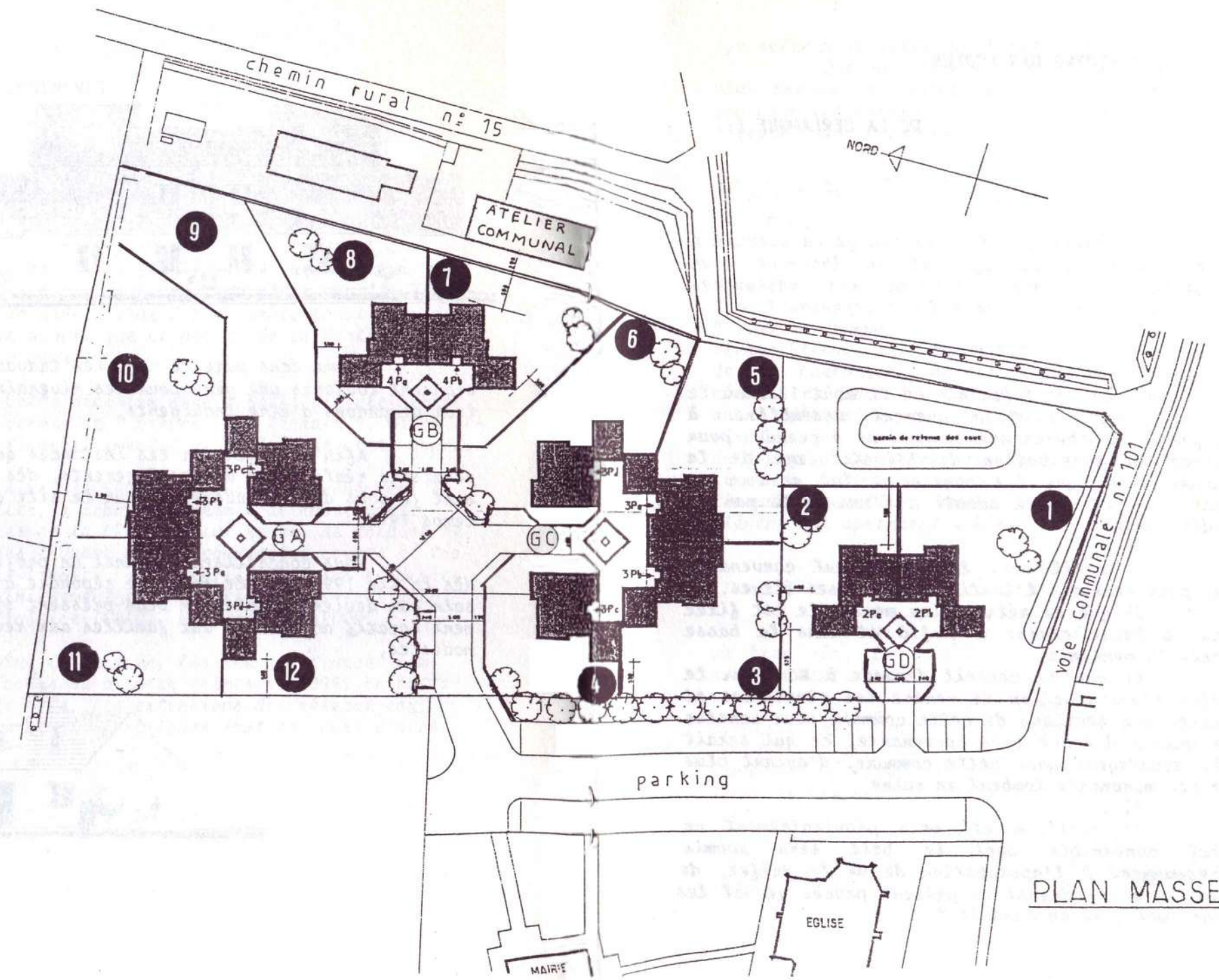


Comme dans pareils cas, les travaux occasionnent toujours une gêne pour les riverains, nous leur demandons d'être indulgents.

Afin de remercier les instances qui ont permis la réalisation de ces logements, dès à présent je vous donne rendez-vous sur le site au printemps 1995.

Nous concrétiserons ainsi un projet lancé dès la fin 1991 dans le souci de répondre à un besoin qui devient de plus en plus pressant : le logement locatif accessible aux familles aux revenus modestes.





PLAN MASSE

HISTOIRE DES ECOLES

DE LA CERLANGUE (2)

Résumé : La loi Guizot de 1833 oblige la commune à avoir une école publique et un logement pour l'instituteur. Comment trouver les ressources nécessaires pour faire face à ces dépenses ?

* * * * *

Une réponse nous est fournie le 22 août 1833 où le conseil municipal "... duement assemblé... à l'effet de délibérer sur les moyens à prendre pour assurer la rétribution de l'instituteur de la commune ainsi que les moyens de lui assurer un local, ... il a été adopté à l'unanimité par le susdit conseil

1) ...

2) qu'il sera loué un local convenable tant pour recevoir l'instituteur que ses élèves.

3) que sa rétribution mensuelle est fixée dans la haute classe à 1 f70 et dans la basse classe 75 centimes.

4) que le conseil demande à Monsieur le Préfet l'autorisation de vendre les cimetières et églises des sections de cette commune pour acheter une maison d'école très convenante, ce qui serait très avantageux pour cette commune, d'autant plus que ces monuments tombent en ruine

5) ...

6) qu'il a été pris provisoirement un local convenable dont le bail sera soumis incessamment à l'approbation de Mr le Préfet, de quoi il a été dressé le présent procès verbal les jour, mois, et an susdits "

Que retenir de cette délibération ?

Que les élus avaient décidé de parer au plus pressé en louant un local, attendant de se procurer les moyens d'acquérir une véritable maison d'école. Sage décision !

Que la rétribution de l'instituteur dépendait largement de l'âge des élèves : plus que du simple au double.

Trente ans auparavant, la situation était d'ailleurs sensiblement la même puisqu'on peut lire, à la date du 16 ventose an XI (7 mars 1803) :
"...avons nommé d'une voix unanime le citoyen Pierre Fleury, instituteur actuel de ladite commune de la Cerlangue, ayant capacité, et comme la commune ne peut lui procurer un logement nous luy avons déterminé une indemnité annuelle de cent vingt francs par chaque année et la rétribution que doit payer les parans par chaque élèvent nous avons fixé un franc par mois par chaque écrivain et cinquante centimes aussy par mois pour chaque élèvent qui aprennent à lire"

On tenait compte, sans doute, du prix de l'encre, du papier, et de la plume d'oie...

Mais revenons à notre délibération de 1833 où bien sûr, le quatrième point retiendra toute notre attention :

Jusqu'à la Révolution française, trois paroisses régnaient sur l'actuel territoire de La Cerlangue, paroisses qui accédèrent au rang de communes en 1789. Elles avaient pour noms Saint-Jean-des-Essarts, Saint-Jean-d'Abbetot et La Cerlangue. Chacune d'elles possédait son église et son cimetière. Or, en 1824 - 9 ans seulement avant cette fameuse loi de 1833 - une grande réforme administrative secouait la France :

de nombreuses communes disparaissaient, englobées par une voisine plus puissante. C'est ainsi que, pour ne citer que nos proches voisines, Saint-Michel-du-Haizel et Grosménil étaient rattachées à Saint-Romain, Loiselière aux Trois-Pierres, Routot et Beaucamp à Saint-Aubin-des Cercueils, Cramensnil à Saint-Vincent-d'Aubermare, Saint-Jean-des-Essarts et Saint-Jean-d'Abbetot... à La Cerlangue. Et c'est pourquoi, en 1833, trois églises et trois cimetières figuraient à l'inventaire de nos biens communaux. Alors, pourquoi ne pas vendre des pierres et des terrains devenus inutiles ?

Mais l'affaire n'est pas si simple ! Une église, même désaffectée, c'est un peu le symbole de la liberté du culte retrouvée après les tracasseries de l'époque révolutionnaire. Il faut donc user de mille précautions pour obtenir l'autorisation du Préfet. Et c'est sans doute dans cette optique que, le mois précédent, le conseil municipal avait posé une première banderille en proposant de vendre...le cimetière et les arbres. Le procès verbal de cette séance stipule que **"Considérant que le dit cimetière de Saint-Jean-des-Essarts n'est d'aucune utilité à la commune, et que les arbres dont il s'agit sont arrivés à leur maturité, le Conseil demande que Mr le Maire soit autorisé à vendre aux enchères publiques 1° le dit cimetière de Saint-Jean-des-Essarts sur la mise à prix de 400 f, montant de l'estimation qui en a été faite. 2° les arbres excrus sur ce terrain et sur le cimetière de la Cerlangue, sur la mise à prix de onze cents francs"**

Mais aujourd'hui, 22 août 1833, c'est carrément les églises qu'on se propose de vendre. Oh! Bien sûr, on ménagera les susceptibilités en précisant que **"Ces monuments tombent en ruine"**

Mais dans quel état étaient-ils vraiment, ces bâtiments ?

Nous en parlerons l'an prochain.

A Suivre

Au mois de mai 1993 paraissait le livre écrit par

Michel AUVRAY

Deux siècles de **Musique Populaire**
dans le canton de SAINT ROMAIN DE COLBOSC



Cette année, Monsieur GIBET, en présence des personnalités du canton, a remis à Michel AUVRAY, cerlançais, la médaille de la ville de Saint Romain, rendant ainsi hommage au musicien, à l'écrivain et également à l'instigateur de la Fête de la Musique de septembre 1993 qui fut un succès mémorable.

Quant à nous, nous ajouterons de sincères remerciements à Michel AUVRAY pour sa participation à la rédaction de ce bulletin municipal.

LE MOT
DES
ASSOCIATIONS

LE CLUB

DE

DANSE

Vous êtes garçon ou fille,

Vous avez votre soirée du mardi de libre de 16 h 30 à 20 h 30,

Vous ne savez pas quoi faire pour vous occuper,

Vous aimez vous "éclater" et vous retrouver avec des jeunes de votre âge, de 5 à ...ans,

Vous avez des fourmis dans les pieds qui vous donnent envie de "guincher",

Ne cherchez plus, un seul remède et pour un prix modique :

LE CLUB DE DANSE DE LA CERLANGUE

où Florence, notre prof, vous enseignera sa façon de se dégourdir les jambes.

Pour preuve, notre spectacle du 18 juin 1994, où nous avons vu sur scène :

- 12 adorables chatons ronronner
- 14 cactus où il ne faisait pas bon se frotter
- 8 notes de musique se balader sur une partition
- Elliot Ness et ses 7 incorruptibles
- 14 zombis
- 8 habitants d'une autre galaxie
- 5 danseuses tout droit venues du MOULIN ROUGE en exclusivité pour nous
- 14 danseuses de Freddy Mercury
- 6 copies conformes de Mylène Farmer

Après cette énumération, plus d'hésitation possible et guérison assurée. Prenez contact avec Evelyne BOUDIN ou Catherine ROSE, le rédacteur de cet article, qui vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

LA GYMNASTIQUE

FEMININE

Les cours ont toujours lieu :

Le mardi de 14 H 15 à 15 H 15

Le mercredi de 20 H 30 à 21 H 30

* * *

Au mois de juin, nous avons fêté, à notre grand regret, le départ en retraite de Madame **LE DRU**.



Nous sommes allés faire un petit voyage à Paris, avec visite du Louvre. Auparavant, Madame LE DRU avait retracé l'histoire de cette place-forte construite pour protéger Paris sous Philippe Auguste (fin du XII^e) devenue musée depuis deux siècles (1793) et abritant aussi diverses administrations ainsi que le ministère des finances jusqu'en 1989. Nous devons la construction de la pyramide de verre dans la cour Napoleon à un architecte américain (ex chinois) Monsieur Pei.

Nous avons visité, pour certains, le musée Grévin, toujours apprécié. Puis l'Hotel de Ville où nous attendait Monsieur MERVILLE. Madame LE DRU, ayant donné au cours du parcours en car, quelques dates situant les époques et les changements avant la visite guidée de ce "batiment" devenue mairie en 1977, date de l'élection du premier maire de Paris (loi de 1975)

La journée s'est bien passée sous un beau soleil et le car était complet.

* * *

Le nombre d'adhérentes est actuellement de 25 à 30 personnes de 25 à 70 ans.

Nous avons donc retrouvé une animatrice tout aussi dynamique. Venez faire sa connaissance, l'ambiance est sympa, toujours en musique.

Animatrice : **Madame Gyslaine MAILLARD**

Responsable : **Madame Evelyne BOUDIN**

VENTE - ECHANGE

COMMUNIQUE DE MADAME BOUDIN :

- Un peu plus de dépôt de vêtements.
- Mais moins de visiteurs.
- Dommage...

- Merci à tous les bénévoles.



JUDO CLUB DE LA CERLANGUE

BULLETIN ANNUEL

1995 : LES 25 ANS DU JUDO CLUB DE LA CERLANGUE

En 1970, au sein du Foyer des Jeunes, Monsieur Albert DESMIDT et un groupe de jeunes créaient une section JUDO. Pour salle d'entraînement, ils disposaient d'un bâtiment communal, situé derrière l'église et qui doit être démoli cette année. Une vingtaine de judokas faisait ses premières chutes sur quelques tapis de paille de riz.

Aujourd'hui, le club compte 120 licenciés, s'entraîne à la salle polyvalente sur 130 m² de tatami en "mousse". Quelle évolution !

LA SAISON 1993/1994 :

Nous comptons 100 membres dont 32 féminines, 76 enfants.
Notre professeur : Guillaume SELLE.

LES RESULTATS SPORTIFS 93.94 : "Une très bonne année" 4 titres départementaux et un titre régional.

Les féminines :

| | | |
|--------------|----------------------|-----------------------------|
| BENJAMINES : | Stéphanie DEFFERTILS | 1ère du départ. en + 57 kgs |
| | | 2ème de Normandie |
| MINIMES : | Sabrina CRAQUELIN | 1ère du départ. en - 36 kgs |
| | | 3ème de Normandie |
| | Alexia FEUILLOLEY | 3ème du départ. en - 48 kgs |
| | Sabine GODET | 3ème du départ. en + 52 kgs |
| | Nathalie ROCHER | 3ème du départ. en + 52 kgs |
| SENIORS : | Karine BAZILLE | 2ème du départ. en - 61 kgs |
| | Cath. TURQUETILLE | 3ème du départ. en - 72 kgs |
| | Céline LEMASLE | 3ème du départ. en + 72 kgs |

Sandra ST MARTIN 1ère du départ. en - 52 kgs
3ème de Normandie
PAR EQUIPE (représentante de La Cerlangue au Mans)
5ème niveau excellence en interrégion

Masculins :

BENJAMINS : Grégory CHEVROT 3ème district havrais en - 42 kg
Damien LENORMAND 1er district havrais en - 55 kgs
1er du département
1er de Normandie par équipe

CADETS : Xavier LENORMAND 3ème du départ. en - 71 kgs

SENIORS : Franck LEMASLE 3ème du départ. en - 95 kgs

PAR EQUIPE : participation niveau interrégional excellence
au Mans.

PASSAGES DE GRADES :

Ont obtenu leur ceinture noire 1er Dan au C.R.E.P.S. d'Houlgate
Eric BAZILLE, Malaurie SAVALLE, Céline GABRIEL, Xavier
LENORMAND.

Ont obtenu leur ceinture noire 2ème Dan :
Catherine TURQUETILLE et Annie LENORMAND.

En 24 ans, le club a formé 47 ceintures noires 1er Dan et 8
ceintures noires 2ème Dan.

Notre professeur a obtenu son Brevet d'Etat d'Enseignement
Sportif 2ème degré, l'équivalent d'un diplôme d'entraîneur
régional.

LES MOMENTS FORTS DE LA SAISON 1993-1994 :

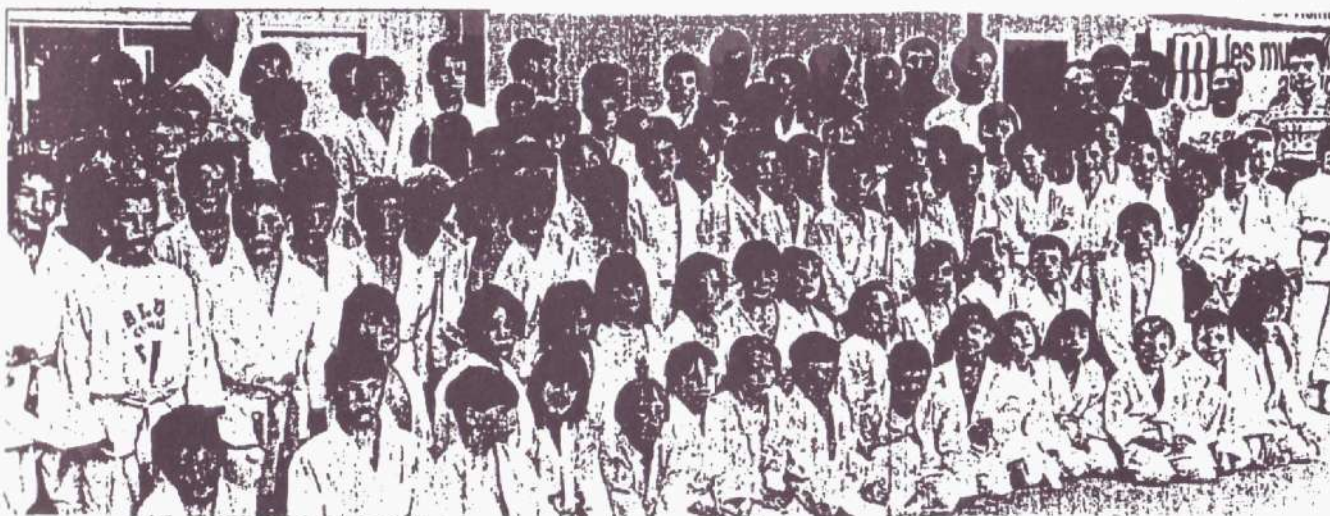
- Dimanche 14 novembre : voyage au Mans pour les 53 supporters
des équipes cerlanguaises en Champion-
nat d'Excellence
- Vendredi 3 et samedi 4 décembre : TELETHON en association
avec la MPT St Romain 24 HEURES DE JUDO
- Dimanche 12 décembre : remise de la C. Noire à Eric BAZILLE
- 22 et 23 décembre : stage à la journée avec une trentaine
d'enfants

- *Dimanche 13 mars* : remise de la C. Noire à Malaurie SAVALLE
- *Samedi 30 avril et dimanche 1er mai* : TOURNOI ANNUEL en association avec la MPT au gymnase de St Romain : 500 participants
- *Dimanche 3 juillet* : remise de grades et C. Noires à C. GABRIEL et X. LENORMAND
BARBECUE FAMILIAL pour la fête de fin de saison

SAINT-ROMAIN



Sur le tatami



3 juin :

Magnifique fin de saison pour les judokas du club de La Cerlangue qui ont profité du soleil radieux de ce dimanche pour sortir les tatamis sur le terrain de tennis, où il a régné en la circonstance une ambiance indescriptible...
(Le Courrier Cauchois)

UNE MEDAILLE MERITEE POUR LE PRESIDENT DU CLUB DE JUDO



- Mercredi 6 juillet : VOYAGE AU PARC ASTERIX avec tous les enfants du Club encadrés de leurs aînés. Quel souvenir !



RAPPEL DES HORAIRES :

4-5 ans : le mercredi de 16 h 30 à 17 h

6-8 ans : - 17 h à 18 h

9-12 ans : - 18 h à 19 h

+ 12 ans et adultes : 19 h à 20 h 30

6-12 ans le dimanche de 9 h à 10 h

Pour tous : 10 h à 10 h 30 : préparation physique et footing

+ de 12 ans - 10 h 30 à 12 h

LES PREVISIONS POUR LA SAISON 1994 - 1995 :

- L'effectif du club sera d'environ 120 judokas, de 4 à 61 ans.

- La création d'un baby-club : A partir de 4 ans, les bouts de choux s'initient sous forme de jeux au judo. Ils ont leur activité sportive comme les grands.

- A partir de cette saison, nos compétiteurs se regroupent avec ceux de la MPT St Romain sous l'appellation "JUDO CLUB DE LA POINTE DE CAUX", afin de s'entraîner ensemble et pouvoir former des équipes complètes par catégorie d'âge et de poids. Chaque club garde son autonomie financière et son identité.

- LE CALENDRIER :

- . Samedi 3 décembre : le TELETHON : "Courez et marchez"... pour les sauver. Un parcours de 900 m autour de la salle polyvalente, l'après-midi, animation Judo, avec la MPT St Romain.

- . Dimanche 22 janvier : deux équipes engagées pour l'INAUGURATION DU PONT DE NORMANDIE (relais de 53 kms)

- . Samedi 3 juin et dimanche 4 juin : tournoi annuel
(date à déterminer pour le printemps) : FETE pour les 25 ans du club.

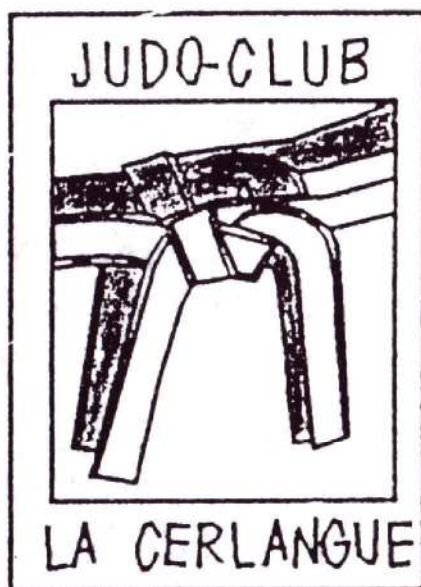
NOUS REMERCIONS VIVEMENT :

- les parents et amis pour leurs encouragements auprès des enfants,
- nos partenaires toujours sollicités pour récompenser les efforts des judokas,
- la municipalité pour son aide financière et matérielle,
- le personnel communal pour l'entretien de la salle et le montage des tapis du mercredi, tout en espérant qu'en cette année 1995, nous puissions trouver une solution afin que le tatami reste fixé au sol au moins pendant une partie de la semaine.

B O N N E A N N E E A V O U S T O U S

Judocablement,

Hervé VASSE



LES

AMIS

DE

L'EGLISE

DE

ST JEAN D'ABBETOT



Créée en février 1993, l'Association des Amis de l'Eglise de Saint Jean d'Abbetot s'est efforcée de promouvoir depuis maintenant deux ans l'image du monument en l'animant par des manifestations diverses.

1993 avait vu un feu de la Saint Jean avec repas champêtre et un concert public donné en l'église par la chorale Cantarisle.

1994 a innové en montant une animation intitulée "Eglise en Fleurs" le 8 mai. Peintures, sculptures, compositions florales séchées et naturelles, bourses aux plantes et semis avec vente échange, animations et jeux concours avaient donné rendez-vous aux promeneurs.

Une remise de prix aux lauréats des concours (peinture et jeux) termina cette journée. Mais cette animation de mai n'a pas empêché la réalisation d'un nouveau feu de St Jean le 25 juin

Le groupe folklorique normand "les Enfants du chêne" anima la soirée et une illumination extérieure de l'Eglise a permis de faire admirer son architecture romaine.

Les adhérents de l'Association ayant bien oeuvré avaient droit à une récompense. Ils l'eurent au cours du week-end des 1er et 2 octobre. Ils se sont retrouvés à Sainte-Opportune-la-Mare et ont découvert le plateau du Roumois et les bords du Marais-Vernier. Le Centre de Découverte de la Nature a permis l'hébergement. Un sympathique repas préparé en commun permit de reconstituer les forces en vue, le lendemain, de repartir sur les routes et chemins, soit en vélo, soit à pied, vers le Vieux-Port, Aizier et la splendide Vallée de Seine

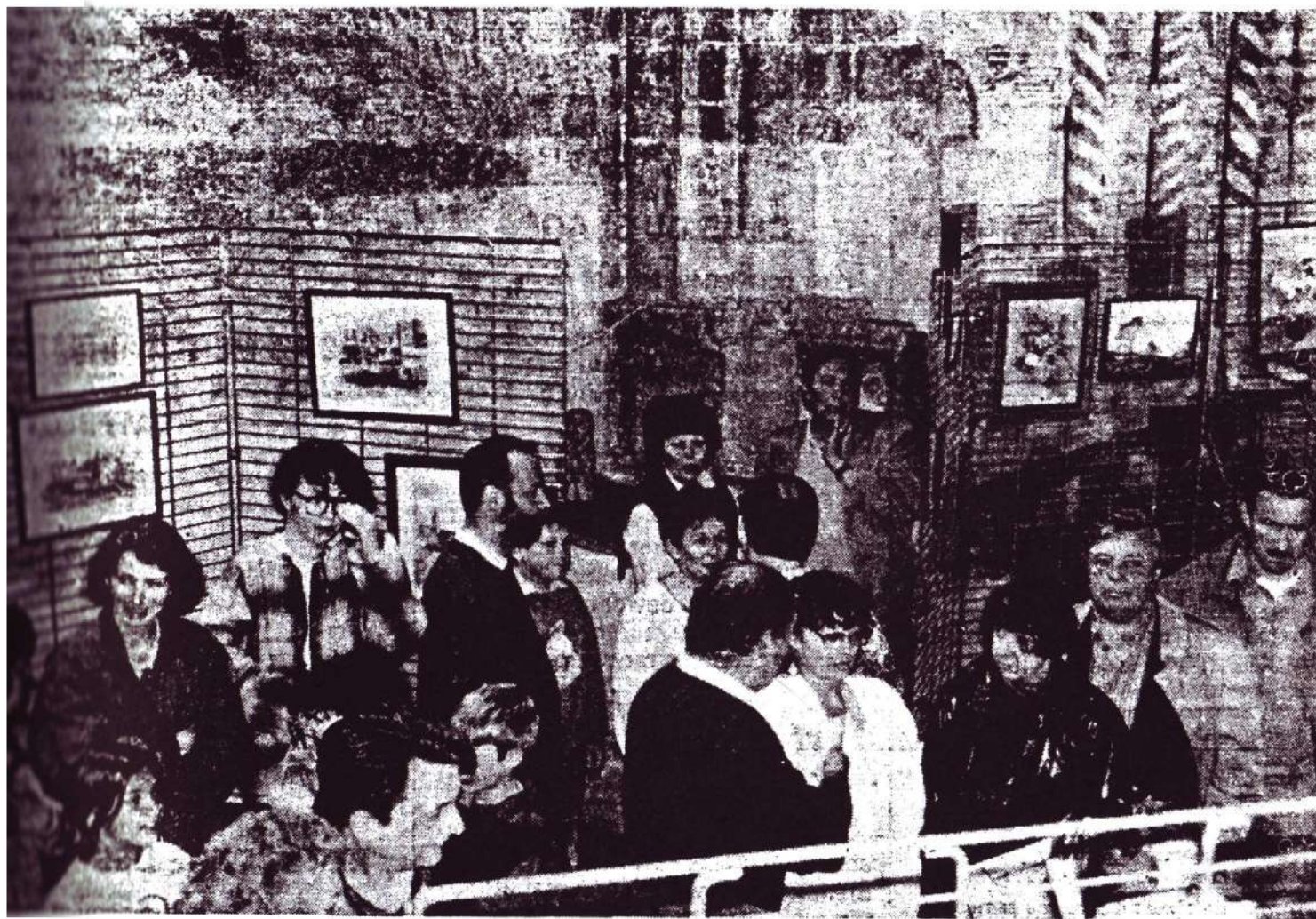
Des projets ne manquèrent pas d'être lancés pour 1995 : renouvellement de "l'Eglise en Fleurs" avec plus d'ambitions encore... et cela les 13 et 14 mai.

Un concert le samedi soir, un fleurissement plus important avec animations multiples le dimanche.

Puis, évidemment, un feu de Saint-Jean le 24 juin !

Mais cette fin d'année a vu un heureux aménagement des abords de notre petite église et cela grâce à l'investissement de la Municipalité à laquelle nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements.

Le Monument ainsi valorisé, les touristes que nous espérons attirer vers lui l'en trouveront plus attachants.



Le public est venu nombreux découvrir les diverses animations

Mon premier est un jeu
Mon deuxième est un sport
Mon troisième se joue à tout âge
Mon tout se pratique à LA CERLANGUE
Qui suis-je ?

Réponse :

L A P E T A N Q U E

Eh! oui, bon pied bon oeil, la Boule Cerlangaise poursuit son petit bonhomme de chemin, pour la plus grande joie de ses adhérents qui courageusement, mais en toute amitié, continuent de se battre inlassablement contre l'infame Fanny.

N'oublions point également notre section "retraité" qui se fera un plaisir de vous accueillir tous les jeudis après-midi.



Profitons aussi de l'occasion qui nous est offerte pour remercier toutes les personnes de bonnes intentions ainsi que les commerçants et artisans qui nous ont apporté leur soutien durant cette saison.

La Saison 94 se termine Vive la saison 95

Le Bureau



ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CERLANGUE

33 vous dites 33.

Non, vous n'êtes pas chez le médecin.

33 représente le nombre de joueurs licenciés au club cette saison.

Après avoir connu la joie de la montée en série supérieure en juin 1992, le club a été heureux d'engager deux équipes en championnat pour la saison 1993/94, tout comme cette saison où deux équipes sont engagées en troisième et quatrième série matin en championnat de district.

Pendant la dernière saison, les dirigeants ont organisé deux soirées dansantes pendant lesquelles une moyenne de 150 personnes a répondu favorablement.

Malheureusement, le club a enregistré la démission de son Président, Monsieur Serge MALANDAIN, pour raisons professionnelles. Sa présence à la Présidence du club ne restera pas inaperçue, puisque pendant son mandat le club s'est enrichi d'un équipement matériel indispensable pour évoluer en pleine quiétude, et a organisé des manifestations diverses (soirées dansantes, galette des rois, tournoi...)

Mais les conditions matérielles actuelles ne répondent plus aux impositions de plus en plus contraignantes de la Fédération. De plus, le terrain n'est pas équipé d'éclairage afin de permettre aux joueurs de s'entraîner pendant la période hivernale, ce qui constitue un réel handicap, étant donné qu'un entraînement extérieur est nettement plus positif pour les joueurs qu'un entraînement en salle. Les dirigeants espèrent en un effort de la Municipalité pour répondre à leur besoin nécessaire aux exigences des règlements actuels.

Lors de la dernière assemblée générale, l'élection d'un nouveau bureau a eu lieu, dont voici sa composition :

Président d'Honneur : Mr Serge MALANDAIN

Président : Mr Laurent PERROT

Vice-Président : Mr Gérard CRAQUELIN

Secrétaire : Mr Jean-Marc L'ANTOINE

Secrétaire Adjoint : Mr Yannick COURSEAUX

Trésorier : Mr Michel DEHAIS

Trésorier Adjoint : Mr Cyrille HOFFECARD

Membres : Mr Sylvain ANFRYE LAVALLE LAGACHE
Mr Jacky AMELINE
Mr Gilles DUCLOS
Mr Olivier LEROY
Mr Alain MADELAINE

Vous avez envie de taper le cuir le dimanche matin, contacter les dirigeants qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Enfin le slogan de la fin qui est aussi la devise du club terminera ce petit article :

VIVE LE SPORT A LA CERLANGUE...

LOISIRS PEINTURE

ATELIER DE PEINTURE SUR SOIE, SUR BOIS ET TOUS SUPPORTS :

le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 et de 20 h 30 à 22 h 30

Les personnes intéressées par nos activités seront les bienvenues.

- Quelques conseils pour entretenir les soies peintes :

Après l'étuvage c'est à dire, la cuisson, nous fixons par ce moyen les couleurs...

Nous lavons les ouvrages à l'eau froide. Malgré cela, lorsque nous utilisons des couleurs soutenues ou sombres, celles-ci dégorgent au premier lavage comme aux suivants.

Que faire ?...

Il est pratiquement normal que la soie dégorge au premier lavage ce sont les pigments de couleurs que la soie n'a pu absorber qui s'éliminent.

Certaines couleurs et plus particulièrement les tons foncés (noir, marine, bordeaux) dégorgeront toujours un peu.

Au lavage, il faut constamment remuer la soie et ne jamais la laisser tremper, essorer la soie en la roulant sans la plier dans une serviette éponge et la repasser humide sur une toile de coton.

PEINTURE SUR BOIS OU PEINTURE PAYSANNE :

Que peut-on peindre ?

Tout ce qui est en bois peut être décoré.

Toutefois, on doit, lors du choix, bien veiller à ce que l'objet que l'on désire décorer soit bien plat.

Les petits objets se prêtent tout autant à la peinture que les gros meubles, portes, poutres etc...

La peinture sur bois peut tout simplement redonner vie aux objets relégués dans le grenier ou le débarras coffrets à bijoux, vieux sabots, bougeoirs, étagères, plateaux à déjeuner, coffres, portes livres etc...

Repeints et décorés, ces objets ne sont pas seulement décoratifs mais retrouvent une fonction utile.

Tout particulièrement, ils peuvent devenir de charmants cadeaux.

Les magasins et particulièrement les boutiques spécialisées en vente de fournitures de travaux manuels, les supermarchés, les drugstores offrent un grand choix de petits objets à décorer.

Loisirs Peinture

AMICALE DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVES DES ECOLES

Au cours de la saison écoulée, les activités de l'Amicale ont été les suivantes :

... LA COUTURE

deux séances par mois à la salle polyvalente,

... LA CONVERSATION ANGLAISE

une séance par semaine à la cantine de l'école de garçons.

Ces deux activités sont reconduites pour l'actuelle saison.

... les deux soirées passées à "DESSINEZ ! C'EST GAGNE"



Nous avons fêté la naissance de EMMA BRYANT.

... L'Amicale a organisé une SOIREE animée par le groupe 3615 (le 9 avril 1994). les 124 spectateurs nous ont dit avoir plutôt bien apprécié le spectacle.



Retenez, dès à présent, deux dates :

... Dimanche 19 février 1995 : LOTO des Anciens Elèves,
... Samedi 1er avril 1995 : soirée de l'Amicale.

... la promenade annuelle :

Le dimanche 19 juin 1994 les "promeneurs" sont arrivés à la SERRE AUX PAPILLONS. Dans un climat plutôt chaud et humide ils sont allés à la chasse aux papillons ; en effet, si certains de ces insectes merveilleux étaient très visibles, d'autres savaient très bien se cacher sur les feuilles... Enfin, sous le soleil, la FRANCE MINIATURE leur a permis de retrouver les monuments qu'ils avaient découverts soit dans leurs pérégrinations touristiques passées, soit dans leurs lectures ou de prévoir les lieux de leurs futures excursions.

(il n'y a pas erreur de préposition : les papillons étaient verts).

... En 1997, l'Amicale des Anciennes et Anciens Elèves des Ecoles de La Cerlangue aura cent ans. Dès maintenant, le bureau de l'Amicale se penche sur la préparation de cet évènement. Toute idée, toute proposition, toute suggestion, seront les bienvenues.

LE CLUB

DES

AINES

Comme les années précédentes le club maintient toutes ses activités.

En janvier, la galette des rois et remise de colis à tous les adhérents.

En février, conformément au règlement de nos statuts, il fut procédé lors de notre Assemblée Générale du 10 février à l'élection de notre Conseil d'Administration, qui a lui-même, au cours de la réunion du 14 février, élu les membres du bureau :

Présidente d'Honneur : Madame COTE Nadine, maire

| | |
|-----------------|-------------------|
| Président | : DENEUVE Charles |
| Vice président | : LEROY René |
| Secrétaire | : ROSE Simone |
| Vice secrétaire | : GOSSE Raymonde |
| Trésorière | : DENEUVE Aline |
| Vice trésorier | : LETHEUX Robert |

Membres du Conseil d'Administration :

| | |
|-----------|-----------------------|
| Mr et Mme | COURSEAUX Maurice |
| Mr et Mme | COURSEAUX Julien |
| Mr | CAPETTE Louis |
| | Mme LECLERC Geneviève |
| | Mme MAGNY Béatrice |
| Mr | VIGER Jean |
| Mr | VASSE Lucien |

* * *

A notre regret, nous avons eu à déplorer les décès de Madame FLEURET Odette, Messieurs DUFLO Pierre, YSNEL Emmanuel, TREHET Roger, en cette année 1994.

Le 3 mai : Voyage organisé par la commune dans le Perche, le repas à l'auberge du "Cochon Grillé" fut très apprécié par tous et nous en remercions la Municipalité.

Le 20 septembre : Nous avons organisé une sortie payante au château de Vendevre avec 50 participants.

Le 6 octobre, repas annuel des Aînés, offert par le club au "Babylone" où 71 personnes étaient réunies.



TARTE AUX POMMES CHAUDES A LA CREME ET AU CALVADOS

(recette pour 6 personnes)

* préparation de la pâte

- Faire fondre à feu de braise très doux 1/4 de livre (125 g) de beurre de vache dans une petite casserole.
- Préparer une couronne en puits d'un quart de pinte (250 g) de fine farine de blé.
- Briser au centre un œuf entier de poule et ajouter un verre de sucre concassé (75 g), ainsi que le beurre fondu.
- Mélanger le tout avec les doigts sans s'y essouffler car la pâte alors durcirait.
- Etaler aussitôt la pâte dans un vaisseau d'une main d'homme (moule de 22 cm de diamètre), en une abaisse assez fine.

* la garniture

- Eplucher 4 à 5 pommes de pays, les couper en fins morceaux et les jeter sur la pâte.
- Mélanger dans un bol de faïence propre : deux œufs entiers de poule, une pincée de cannelle et une grande cuillerée de sucre finement concassé, trois grandes cuillerées de crème de vache, mouillées d'une cuillerée de Calvados.

Bien fouetter le tout et verser sur les pommes.

Laisser dormir en cuisson un demi tour d'horloge le vaisseau ainsi garni dans un four bien chaud (préchauffé à 200°).

Poudrez de sucre fin à la sortie du four et servir tiède avec crème fraîche à votre guise.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



| | |
|----------------------|--------------|
| Maxime SOUILLE | 1er avril |
| Emma BRYANT | 23 juin |
| Nicolas HENRY | 30 juin |
| Aurélien COURSEAUX | 5 août |
| Bastien BINAY | 23 septembre |
| Quentin LECARPENTIER | 23 septembre |
| Pierre-Louis JAVAUX | 26 septembre |

MARIAGES

Cyril FLEURY
et Laurie LANGLOIS le 25 Juin

José LEMAITRE
et Sonia PLANCHON le 24 septembre

Pascal SALE
et Maryvonne PETITHOMME le 8 octobre



DECES

Odette CHAMPION Vve FLEURET le 24 janvier
Pierre DUFLO le 25 janvier
Albert COURCHE le 18 février
Roger BREARD le 25 février
Andrée HEUZE ép. DEBRAY le 12 mai



Emmanuel YSNEL le 29 mai
Roger TREHET le 31 août

COMMENT TROUVER LE JOUR DE LA SEMAINE

AUQUEL CORRESPOND UNE DATE DONNEE ?

Tableau valable pour la période de 1880 à 2036

Explication

- 1° Repérer l'année dans la colonne "ANNEE"
- 2° Suivre horizontalement jusqu'au "MOIS"
- 3° Ajouter le chiffre trouvé à l'intersection des colonnes "Année" et "Mois" à la date recherchée.
- 4° Le total de ces 2 chiffres donne le nombre auquel se reporter dans l'une des colonnes "Nombre" et qui correspond au jour de la semaine

Exemple :

Quel jour de la semaine tombe ... le 11 novembre 1994

Année 1994 repérée, suivre horizontalement jusqu'à la colonne "novembre", on trouve le chiffre 2

On ajoute 2 à 11 = 13 ***** le chiffre 13 dans la colonne "Nombre" correspond à VENDREDI

| ANNEE | | | | | | MOIS | | | | | | | | | | | | NOMBRE | JOUR DE LA SEMAINE RECHERCHÉ |
|-------|------|------|------|------|------|---------|----------|------|-------|-----|-----|---------|------|-----------|---------|----------|----------|--------|------------------------------|
| | | | | | | JANVIER | FEBVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUN | JUILLET | AOUT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE | | |
| 1885 | | 1926 | 1953 | 1981 | 2009 | 4 | 0 | 0 | 3 | 6 | 1 | 3 | 6 | 2 | 4 | 0 | 2 | 1 | Dimanche |
| 1886 | | 1926 | 1954 | 1982 | 2010 | 6 | 1 | 1 | 4 | 6 | 2 | 4 | 0 | 3 | 6 | 1 | 3 | 2 | Lundi |
| 1887 | | 1927 | 1955 | 1983 | 2011 | 6 | 2 | 2 | 5 | 0 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 2 | 4 | 3 | Mardi |
| 1888 | | 1928 | 1956 | 1984 | 2012 | 0 | 3 | 4 | 0 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 4 | Mercredi |
| 1889 | 1901 | 1929 | 1957 | 1985 | 2013 | 2 | 5 | 6 | 1 | 3 | 6 | 1 | 4 | 0 | 2 | 6 | 0 | 5 | Jeudi |
| 1890 | 1902 | 1930 | 1958 | 1986 | 2014 | 3 | 6 | 6 | 2 | 4 | 0 | 2 | 6 | 1 | 3 | 6 | 1 | 6 | Vendredi |
| 1891 | 1903 | 1931 | 1959 | 1987 | 2015 | 4 | 0 | 0 | 3 | 6 | 1 | 3 | 6 | 2 | 4 | 0 | 2 | 7 | Samedi |
| 1892 | 1904 | 1932 | 1960 | 1988 | 2016 | 6 | 1 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 2 | 4 | 8 | Dimanche |
| 1893 | 1905 | 1933 | 1961 | 1989 | 2017 | 0 | 3 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 9 | Lundi |
| 1894 | 1906 | 1934 | 1962 | 1990 | 2018 | 1 | 4 | 4 | 0 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 10 | Mardi |
| 1895 | 1907 | 1935 | 1963 | 1991 | 2019 | 2 | 6 | 5 | 1 | 3 | 6 | 1 | 4 | 0 | 2 | 6 | 0 | 11 | Mercredi |
| 1896 | 1908 | 1936 | 1964 | 1992 | 2020 | 3 | 6 | 0 | 3 | 6 | 1 | 5 | 6 | 2 | 4 | 0 | 2 | 12 | Jeudi |
| 1897 | 1909 | 1937 | 1966 | 1993 | 2021 | 6 | 1 | 1 | 4 | 6 | 2 | 4 | 0 | 3 | 6 | 1 | 3 | 13 | Vendredi |
| 1898 | 1910 | 1938 | 1968 | 1994 | 2022 | 6 | 2 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 2 | 4 | 14 | Samedi |
| 1899 | 1911 | 1939 | 1967 | 1995 | 2023 | 0 | 3 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 15 | Dimanche |
| | 1912 | 1940 | 1968 | 1996 | 2024 | 1 | 4 | 6 | 1 | 3 | 6 | 1 | 4 | 0 | 2 | 6 | 0 | 16 | Lundi |
| | 1913 | 1941 | 1969 | 1997 | 2025 | 3 | 6 | 6 | 2 | 4 | 0 | 2 | 6 | 1 | 3 | 6 | 1 | 17 | Mardi |
| | 1914 | 1942 | 1970 | 1998 | 2026 | 4 | 0 | 0 | 3 | 6 | 1 | 3 | 6 | 2 | 4 | 0 | 2 | 18 | Mercredi |
| | 1915 | 1943 | 1971 | 1999 | 2027 | 6 | 1 | 1 | 4 | 6 | 2 | 4 | 0 | 3 | 6 | 1 | 3 | 19 | Jeudi |
| | 1916 | 1944 | 1972 | 2000 | 2028 | 6 | 2 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 20 | Vendredi |
| 1900 | 1917 | 1945 | 1973 | 2001 | 2029 | 1 | 4 | 4 | 0 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 21 | Samedi |
| | 1918 | 1946 | 1974 | 2002 | 2030 | 2 | 6 | 6 | 1 | 3 | 6 | 1 | 4 | 0 | 2 | 6 | 0 | 22 | Dimanche |
| | 1919 | 1947 | 1975 | 2003 | 2031 | 3 | 6 | 6 | 2 | 4 | 0 | 2 | 6 | 1 | 3 | 6 | 1 | 23 | Lundi |
| 1890 | 1920 | 1948 | 1976 | 2004 | 2032 | 4 | 0 | 1 | 4 | 6 | 2 | 4 | 0 | 3 | 6 | 1 | 3 | 24 | Mardi |
| 1891 | 1921 | 1949 | 1977 | 2005 | 2033 | 6 | 2 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 2 | 4 | 25 | Mercredi |
| 1892 | 1922 | 1950 | 1978 | 2006 | 2034 | 0 | 3 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 26 | Jeudi |
| 1893 | 1923 | 1951 | 1979 | 2007 | 2035 | 1 | 4 | 4 | 0 | 2 | 6 | 0 | 3 | 6 | 1 | 4 | 6 | 27 | Vendredi |
| 1894 | 1924 | 1952 | 1980 | 2008 | 2036 | 2 | 6 | 6 | 2 | 4 | 0 | 2 | 6 | 1 | 3 | 6 | 1 | 28 | Samedi |

Quelques renseignements utiles

CLUB DES AINES

Président M. DENEUVE 35.20.07.01

AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Présidente Mme DEBRAY 35.20.67.43

LE FOYER DES JEUNES

Présidente Mme BOUDIN 35.20.50.03

SECTION "DANSE" Mme ROSE 35.20.16.25

SECTION "GYM" Mme BOUDIN 35.20.50.03

SECTION "JUDO" M. VASSE

LA PETANQUE

Président M. LETHEUX 35.20.58.57

ASSOCIATION SPORTIVE (FOOT)

Président M. PERROT

LOISIRS ET PEINTURE

Présidente Mme TERRIEN

LES AMIS DE L'EGLISE D'ABBETOT

Présidente Mme PENHOAT 35.20.50.41

P E R M A N E N C E S

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

Tél : 35.20.50.56

Fax : 35.55.06.51

- Mardi de : 10 H à 12 H

- Mercredi de : 10 H à 12 H

- Jeudi de : 15 H à 19 H

MADAME LE MAIRE :

- Jeudi de : 17 H à 19 H
et sur rendez-vous

ADJOINTS :

- Mardi de : 10 H à 12 H M. L'HERYENAT

- Mercredi de : 10 H à 12 H P. VIEVARD

- Jeudi de : 17 H à 19 H G. HAUGUEL ou
F. AUBRY

SYNDICAT D'EAU :

- Lundi de : 14 H à 18 H

- Jeudi de : 14 H à 18 H

Président : J. LECLERC

Vice-Président : G. HAUGUEL

Tél : 35.55.06.71

TIRAGE EN 400 EXEMPLAIRES

Responsable de la publication : Mme N. COTE

Equipe rédaction :

Mme N. COTE

Mme M. L'HERYENAT

M. VIEVARD

M. AUVRAY

Les Associations

Le secrétariat de Mairie

Photos : Courrier cauchois- La presse havraise-

Les Associations- OPAC-

Archives recherches de M. Michel AUVRAY

impression : imprimerie **GERPIC-ST ROMAIN**

Le 16 novembre 1994